PA4

PLAN DE COMPOSITION

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE DE SAINT CLAIR SUR LES MONTS

Le Bourg

Lotissement Ermitage Promotion

Cadastrée Section A n°589

Dressé le : 25 Septembre 2018
Modifié le : 31 Octobre 2018

Dossier: V17718

Euclyd Eurotop
Géomètres Experts

Yves DELAVIGNE - Richard DODELIN
Sylvain HENNOCQUE - Dominique PFAFF
Joël QUENOUILLE et Associés
www.euclyd-eurotop.fr

31 Rue Carnot
BP 90
76190 Yvetot
Tél : 02.35.95.49.00
Fax : 02.35.95.41.09
yvetot@euclyd-eurotop.fr

PLAN DE SITUATION
Sans Echelle

PLAN D'ENSEMBLE
Echelle : 1/2500
Extrait cadastral

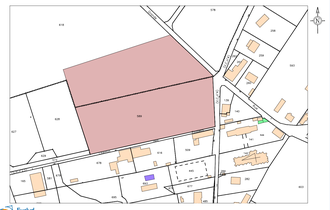

Euclyd Eurotop

Dossier: V17718

PLAN DE MASSE
Echelle : 1/200

Règlement graphique

- Emprise du cône de vue depuis la Grande Rue (PLU)
- Voirie
- Parking
- Trottoir
- Espace vert
- Noues créées par le lotisseur, à conserver en parfait état d'entretien par les acquéreurs
- Sens de ruissellement principale préférentiel
- Haies Rosa Cloud. Haie à planter par les acquéreurs sur merlon à réaliser par le lotisseur
- Arbre sur domaine public
- Haie à planter par les acquéreurs
- Zone constructible pour l'habitation principale et les annexes
- Accès au lot (position imposée + recul du portail (min3 obligatoire))

Ligne téléphone à supprimer

Conseils HENRY
A 618

M. et Mme Christian PESQUEUX
A 628

merlon réalisé par le lotisseur et planté par les acquéreurs du lot

merlon réalisé par le lotisseur et planté par les acquéreurs du lot

merlon réalisé et planté par le lotisseur

zone non constructible

zone non constructible

zone non constructible

La Grande Rue (VC n°402)

Rue de l'Eglise (VC n°42)

cheminement piéton en stabilisé à créer

cheminement piéton en stabilisé

emplacement poubelles pour les lots 9 et 10

trottoir existant

trottoir existant

Chemin des Ecoliers

Chemin des Ecoliers

1	AS89p	Superficie: 614 m²
2	AS89p	Superficie: 616 m²
3	AS89p	Superficie: 615 m²
4	AS89p	Superficie: 615 m²
5	AS89p	Superficie: 614 m²
6	AS89p	Superficie: 607 m²
7	AS89p	Superficie: 649 m²
8	AS89p	Superficie: 592 m²
9	AS89p	Superficie: 543 m²
10	AS89p	Superficie: 541 m²
11	AS89p	Superficie: 400 m²
12	AS89p	Superficie: 615 m²
13	AS89p	Superficie: 650 m²
14	AS89p	Superficie: 812 m²
15	AS89p	Superficie: 573 m²
16	AS89p	Superficie: 573 m²
17	AS89p	Superficie: 863 m²
18	AS89p	Superficie: 926 m²
19	AS89p	Superficie: 726 m²
20	Bassin	AS89p Superficie: 331 m²
21	AS89p	Superficie: 1 413 m²
22	AS89p	Espace vert Superficie: 974 m²
23	AS89p	Espace vert Superficie: 202 m²

LEGENDE

- Poteau E.D.F.
- Poteau téléphonique
- Lampadaire
- Borne ancienne
- Coffret électrique
- Plaque France Télécom
- Plaque d'égout Assainissement
- Plaque d'égout EU
- Plaque d'égout EP
- Bouche à clé (eau)
- Panneau routier
- Bordure de trottoir
- Bord de chaussée
- Limite de propriété
- Application cadastrale
- Limite nouvelle
- Périmètre de la demande de permis d'aménager
- Haut de talus
- Bas de talus
- Altitude du Terrain Naturel

Coordonnées (X,Y) RGF93 CC50

Conformément au décret 96-478 du 31.05.1996, l'occupation de ce présent plan atteste pouvoir en attendre exact avis.
Il est rappelé que toute fouille, ou travaux à proximité d'ouvrages souterrains, aériens ou de surface, doit faire l'objet d'une DT-DICT.
Art. 66 publier le présent procès-verbal d'arpentage dans le délai de deux mois à compter de la dernière formalité de fonds de géométrie requise).

Euclyd Eurotop

Dossier: V17718